

<https://clx.asso.fr/spip/?RMLL-LSM-RMLL-2012-Appel-a>



# RMLL/LSM RMLL 2012 - Appel à conférences

- Documentations - Education - Logiciels libres éducatifs -



Date de mise en ligne : samedi 3 mars 2012

# RMLL

Rencontres Mondiales  
du Logiciel Libre

---

Copyright © Club LinuX Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

---

# Appel à conférences

Les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL) sont un cycle de conférences, d'ateliers et de tables rondes autour du Libre et de ses usages, dans une ambiance conviviale et non commerciale. Cet événement se déroule chaque année dans une ville différente, rassemblant plusieurs milliers de personnes. Pour la première fois en Suisse, la 13e édition des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre se déroulera à **Genève du 7 au 12 juillet 2012**.

*La participation est gratuite et libre d'accès pour toutes et tous.*

- [Site web des RMLL 2012](#)
- [Appel à conférences](#)
- [Appel à conférences en version PDF](#)

## L'édition 2012

Durant cette 13e édition seront développés 8 thèmes principaux, dont 12 sessions majeures pour les thèmes Science et formation, Santé et Technique.

- Culture et Arts Libres
- Communautés
- Politique, droit et administrations publiques
- Média, radio, télévision et graphisme professionnel
- Entreprises et Logiciel Libre
- Science et formation
  - Recherche
  - Enseignement de l'école à l'université
  - Éducation populaire
- Santé
  - Accessibilité, autonomie et gestion de la dépendance
  - Système d'informations hospitalier et télé-santé
  - Imagerie et visualisation de données médicales
- Technique
  - Administration système
  - Développement logiciel
  - Systèmes embarqués et Matériel Libre
  - Systèmes d'exploitation
  - Sécurité
  - Internet

Trois fils rouges permettront de suivre un thème de façon transversale :

- Cloud

- Biens communs
- Économie du Libre

Enfin chaque conférence s'adressera à un ou plusieurs publics cibles :

- Grand public
- Professionnels
- Décideurs
- Geeks
- Anglophones

## Nouveau Thème

Grâce à la participation de l'Union Européenne de Radio/Télévision (EBU/UER), un nouveau thème nommé « Média, radio, télévision et graphisme professionnel » fera son apparition.

Orienté par et pour les professionnels de ces domaines, nous espérons que ce thème sera majoritairement anglophone afin que tous les participants des pays membres de l'UER puissent suivre les conférences, ateliers et tables rondes.

## Modalités des conférences :

- Langue des interventions :  
Français ou anglais
- Durée d'une conférence :  
Créneaux de 20 minutes agrégeables dans la limite du respect des pauses
- Vos propositions :  
Vous pouvez soumettre vos propositions de conférences et ateliers dans le thème approprié avant la date limite fixée au 31 mars 2012.
- À votre disposition :  
Pour vos conférences et ateliers, vous disposerez d'un vidéo-projecteur, de prises de courant (220 V) et d'un accès Internet (Wi-Fi).
- Format de soumission :
  - Thème pour lequel vous proposez votre présentation
  - Sélectionnez les fils rouges correspondants
  - Un résumé en français et en anglais permettant de juger du plan et du contenu de la présentation
  - Une biographie de l'auteur afin de juger de l'expérience de l'intervenant sur le sujet
  - Une photo pour la communication notamment via publication sur le site web
  - Soumission de votre présentation sur le site web dédié
- Timing :
  - La date limite est fixée au 31 mars 2012.
  - La liste des présentations acceptées sera communiquée le 15 avril 2012.
- Supports d'intervention :
  - Des versions numériques des exposés et autres matériaux utiles seront demandées en vue de leur mise en

ligne. Elles participent à la constitution d'archives très utiles à toute la communauté. Le format de ces documents doit être dans un format ouvert et le contenu placé sous licence libre.

## Prise en charge des frais des intervenants

### Transports :

Autant que possible, les intervenants assument ou font assumer par un partenaire la prise en charge de leurs frais de transport.

Toutefois, dans certains cas spécifiques et selon leurs moyens, les RMLL peuvent les prendre en charge. Attention : notre budget étant limité, les responsables des RMLL devront faire des choix privilégiant les intervenants aux revenus modestes et ne disposant pas de solutions alternatives.

### Logement :

Le logement sur place n'est pas pris en charge. Mais, comme chaque année, les RMLL proposent des solutions d'hébergement locales accessibles à toutes les bourses.